

**Communiqué de presse**  
**Pour publication immédiate**

« Serez-vous le prochain poisson ? »

**L'Association québécoise de défense des droits des retraités**  
**lance un programme de prévention contre les fraudes**

Montréal, le 11 novembre 2008 – L'Association québécoise de défense des droits des retraités (AQDR), préoccupée par l'accroissement des fraudes dont peuvent être victimes les personnes âgées, lance son programme de prévention « Serez-vous le prochain poisson ? », avec l'appui de l'Autorité des marchés financiers.

Le programme vise à aider les aînés à reconnaître les indicateurs d'une fraude, à leur apprendre à se défendre efficacement, de même qu'à les informer des principales ressources existantes. Rappelons que les personnes âgées représentent 12 % de la population québécoise alors qu'elles comptent pour près de 40 % des victimes de fraude. Plusieurs recherches indiquent également que l'occurrence de la fraude est sous-estimée puisqu'environ 30 % seulement des fraudes font l'objet de plaintes. Au-delà des pertes financières, la fraude affecte la santé tant physique que mentale des victimes.

Sous le thème de « Serez-vous le prochain poisson ? », le programme de l'AQDR prévoit des ateliers d'information et de sensibilisation appuyés par des outils de promotion comme des affiches et dépliants particulièrement accrocheurs, une courte pièce de théâtre illustrant une douzaine de fraudes parmi les plus courantes et des formations destinées aux animateurs d'ateliers. Parmi les nombreux sujets couverts lors de ces ateliers, on retrouve le vol d'identité, l'hameçonnage, les tentatives de fraudes par groupes d'affinité, les séminaires d'investissement et les ventes pyramidales, le télémarketing, les faux prix gagnés et même les abus commis par des proches.

Ce programme, initié avec succès par la section sherbrookoise de l'AQDR, est maintenant déployé dans plusieurs régions : Centre-du-Québec, Saint-Michel, Laval, Rouyn-Noranda et Sherbrooke. L'AQDR œuvre activement à l'implantation de ce programme dans ses 45 sections à l'échelle du Québec. L'Autorité des marchés financiers s'est associée au projet en fournissant un appui financier qui permet de produire les divers outils de promotion du projet.

Le déploiement du programme « Serez-vous le prochain poisson ? » est d'autant plus pertinent que la crise financière qui secoue actuellement les marchés boursiers inquiète et insécurise les personnes âgées. Dans un tel contexte, les aînés peuvent être plus sensibles aux approches frauduleuses en matière d'investissement. Avec ce programme de prévention, l'AQDR a donc bon espoir que les aînés ne mordent pas à l'hameçon de fraudeurs et « beaux parleurs ».

Depuis 1979, les sections de l'AQDR réparties dans toutes les régions du Québec défendent les droits culturels, économiques et sociaux des personnes à la retraite.

-30-

Renseignements :

Lucien Paquette 514-713-8484  
Maurice Boucher 514-935-1551

[www.aqdr.org](http://www.aqdr.org)